



REVUE DE PRESSE
Mercredi 1^{er} Août 2018



CCBB: la liquidation du club votée

■ L'assemblée générale extraordinaire s'est prononcée pour la liquidation du club ■ À une écrasante majorité ■ Une nouvelle association doit voir le jour rapidement.

Thierry CHÂTELLIER
t.chatellier@charentelibre.fr

A la question: «*Souhaitez-vous la poursuite de la procédure de redressement judiciaire afin de poursuivre l'activité du club ?*», 50 ont voté non, 5 pour, 3 se sont abstenus.

Réunis en assemblée générale extraordinaire hier pour se prononcer sur l'avenir du club plombé par un déficit abyssal (760.000 €), les licenciés du CCBB ont préféré arrêter les frais. Pour tenter de sauver le basket à Cognac via une nouvelle association.

Sur les 110 votants inscrits, 58 se sont exprimés hier lors de l'AG extraordinaire. Une écrasante majorité s'est donc prononcée pour la liquidation. Un choix de la raison plus que du cœur pour tous ces supporters du CCBB.

Juridiquement, dans les statuts, le CCBB existe encore. Le vote a donné l'orientation à suivre. «*Il appartiendra au tribunal de se prononcer*», indique Maître Guillaume Laureau, l'administrateur judiciaire du club, qui ira plaider en ce sens mais pas avant septembre «*à cause des vacances*».

«Impossible de continuer dans ce schéma»

Mais rien ne s'oppose désormais à la création d'une nouvelle association, celle que des anciens membres du CCBB avaient portée via le collectif basket (voir encadré).

Hier soir, aux Vauzelles, parmi la bonne centaine de licenciés présents, le débat a vite tourné en faveur de la liquidation après que l'administrateur judiciaire a en préambule fait le point sur le redressement en cours du CCBB. Avec rétrogradation en division régionale à la clé. Et recours déposé devant le CNOSF pour obtenir le maintien en N2. «*Le recours devant le CNSOF sera examiné le 8 août. Et la réponse connue le 10 août. Il arrive que des décisions fédérales soient déjugées*».

Une présentation accueillie avec beaucoup de scepticisme par l'assemblée. Aurélie, une proche du club, s'interroge sur la viabilité d'une telle démarche: «*Avec quel effectif? Quel entraîneur?*»

«*Il y a deux contrats de joueurs pros. Il est difficile en ce moment d'avoir de la visibilité*», concède Laurent Coiteau, le président. «*C'est impossible de continuer dans ce schéma. La saison commence en septembre. C'est impossible de préparer la saison*», ajoute une autre dame.

Pour Jacky Terrasson, l'ancien trésorier du club, «*avant de savoir ce qu'on veut faire, il faut connaître le passif*». «*C'est un peu tôt pour parler du passif*», juge Maître Guillaume Laureau.

Un ancien président, Didier Gois, s'étonne du «*double refus de la Fédération de maintenir le club en N2. Je trouve aussi l'avocat (du club) qui n'est pas là très léger. À*

quoi ça sert de lancer cette procédure?» Le doute gagne.

«*On se trompe de débat. On est dans un débat juridique*». Applaudissements nourris. L'intervention de Gérard Faurie, responsable des sports à Grand-Cognac, fait mouche. L'élu de l'agglo, premier partenaire financier du club, vient recadrer la discussion. «*Nous, on veut que les jeunes puissent jouer au basket en septembre. La position de l'agglo, c'est que le redressement est intenable. De plus, l'agglo n'ira pas vers une hausse des subventions mais une baisse et une partie des partenaires privés vont déserter*».

Cédric Bertorelle, entraîneur salarié, s'inquiète pour les jeunes dont il avait la charge. «*Je rebondis sur ce qu'a dit Monsieur Faurie. Il n'y pas que l'équipe première. Il y a des jeunes avec qui on a déjà pris des engagements. On fait quoi si on ne peut pas les tenir?* »

Aurélie se questionne sur la légitimité des représentants du club. «*Je voudrais savoir qui sont les treize administrateurs*». «*Il n'y en a plus que trois, Karl Guérin, Dany Granet et moi*», répond Laurent Coiteau. Méfiante, une maman hésite à réinscrire son enfant: «*Je ne veux pas que l'argent de la licence paye le passif*». «*Le passif est isolé. L'argent des licences n'ira pas là*», rassure l'administrateur.

Un autre bénévole s'interroge. «*La dette ne date pas d'hier. Pourquoi les problèmes arrivent aujourd'hui?*» Laurent Coiteau: «*Il y a deux ans, elle était de 760.000€*». Aurélie: «*Pourquoi n'a-t-elle pas été présentée? Une présentation des comptes en AG c'est le b.a.-ba quand on crée une association. Là ça me pose souci*». Laurent Coiteau: «*Les comptes n'étaient pas connus à la date de l'AG*». Aurélie: «*Tu pouvais décaler les comptes. Une AG, il doit y avoir la présentation des comptes, c'est la règle*».

Le collectif Cognac basket est prêt à reprendre la suite

Alors que la liquidation du CCBB interviendra dans les prochaines semaines, une nouvelle association devrait lui succéder portée par des membres du collectif Cognac basket. Parmi eux, Hugues Lacroix, l'ancien vice-président un temps pressenti pour succéder à Laurent Coiteau à la présidence du CCBB ou Jacky Terrasson, l'ancien trésorier. La priorité de la nouvelle association sera de permettre aux

jeunes du club de poursuivre le basket. S'agissant des équipes jeunes, le transfert des droits sportifs d'un club à l'autre ne se pose pas. Idem pour l'équipe senior qui repartirait au niveau départemental. «*Mais nous avons un projet de rapprochement avec un club voisin à terme*», indique Hugues Lacroix à l'issue de l'assemblée générale. Il s'agirait du club de Saintes.

ROUTES

80km/h: jackpot pour les radars

Les radars ont flashé 2,4 fois plus de véhicules sur les routes à 80 km/h en juillet par rapport à l'an passé. Page 35

80km/h: deux fois plus de flashes

500.000 véhicules. Le nombre d'automobilistes flashés sur les routes où la vitesse a été abaissée de 90 à 80 km/h a été multiplié par 2,4 en juillet par rapport à l'année passée.

Les chiffres risquent de raviver les critiques contre l'abaissement à 80km/h de la vitesse sur les routes entré en vigueur il y a tout juste un mois. Au total, plus de 500.000 véhicules ont été flashés sur les routes secondaires à double sens sans séparateur central (muret, glissière) concernées par cette réglementation, soit 251.893 de plus par rapport à juillet 2017, a indiqué le délégué interministériel à la Sécurité routière Emmanuel Barbe. «On peut sans beaucoup d'hésitation attribuer cette hausse au passage aux 80 km/h» qui concerne 40% du réseau routier français, a-t-il poursuivi, précisant toutefois que seuls 62% des flashes avaient généré une contravention.



”

Changer les habitudes en voiture, c'est très long.

Dans le détail, a-t-il expliqué, le nombre de véhicules immatriculés à l'étranger ayant été flashés a été multiplié de juillet 2017 à juillet 2018 par 2,4, contre seulement 2 pour les véhicules avec une plaque française. «Changer les habitudes en voiture, c'est très long», a résumé Emmanuel Barbe. «On continue à se demander si le gouvernement a pris cette mesure

pour faire baisser le nombre de morts ou pour augmenter les recettes des radars», a déclaré Valérie Louyot, coordinatrice du secrétariat national de la Fédération des motards en colère. «Même si ça ne donne pas lieu à une amende, ça reste de la répression et pas de la formation.»

Au cours des récentes semaines, plusieurs recours et pétitions ont été lancés, sans toutefois faire plier le gouvernement. La semaine dernière, le juge des référés du Conseil d'État a rejeté la suspension du décret instaurant les 80 km/h, récla-

mée par une cinquantaine de députés, au motif que les conditions d'urgence n'étaient pas établies.

«Problème de communication»

Favorable à cette mesure, la présidente de la Ligue contre la violence routière Chantal Perrichon déplore toutefois cette forte hausse du nombre de véhicules flashés qu'elle attribue à «un problème de communication» au sein du gouvernement. À l'initiative de cette mesure, le Premier ministre

Édouard Philippe a ainsi dû faire face aux réserves du ministre de l'Intérieur Gérard Collomb, qui avait sorti son «joker» pour refuser de dire s'il y était ou non favorable. «On se retrouve avec une communication où il était dit qu'il y aurait dans les premiers mois de la pédagogie, de la formation, de la sensibilisation sauf qu'à ma connaissance le radar ne fait pas dans la pédagogie», a-t-elle admis. La France fait désormais partie des pays européens où les limitations de vitesse sur ce type de voie sont les plus strictes.

Réserves d'eau: la pression agricole

■ Sept réserves vont voir le jour dans la partie charentaise du bassin de l'Aume-Couture d'ici 2023 ■ Les élus de la chambre d'agriculture veulent qu'on aille encore plus loin.

Benoît CAURETTE
b.caurette@charentelibre.fr

Ce n'est pas encore demain qu'elles seront remplies. Ni même manifestement qu'elles sortiront de terre. Mais cette fois, c'est acté et l'enquête publique devrait a priori démarrer à la rentrée: l'Aume-Couture aura ses neuf nouvelles réserves de substitution. Une capacité de stockage de 1,6 million de mètres cubes d'eau supplémentaire, dans lesquels les irrigants pourront pomper en lieu et place des cours d'eau impactés par les épisodes de sécheresse.

«On arrive enfin au bout d'un dossier qui avait démarré il y a plus de vingt ans et pris du plomb dans l'aile en 2013, quand il avait fallu déposer un nouveau projet de territoire», apprécie Xavier Desouche, président de la chambre d'agriculture de la Charente, son vice-président Franck Olivier et Emmanuel Guionnet, élu en charge des dossiers grandes cultures, irrigation et stockage. Relancé il y a pile deux ans, le projet a obtenu le feu vert de la commission locale de l'eau en fin d'année dernière et ce n'est que tout récemment qu'il a officiellement été placé dans les starting-blocks. Le préfet a donné son aval en juin.

Deux des neuf bassins seront implantés dans les Deux-Sèvres, les sept autres en Nord-Charente: à Oradour, Saint-Fraigne, Ébréon, Ambérac, Paizay-Naudouin et Longré (deux réserves). Ils viendront compléter les quatre existants à Aigre, Mons, Tusson et aux Gours depuis six ans, lesquels offrent déjà une capacité totale de 2 millions de mètres cubes.

«Il n'y a plus lieu de tergiverser»

Pour être large, la Chambre estime que le dossier, porté par l'association syndicale autorisée (ASA) de l'Aume-Couture, sera concrètement opérationnel en 2023. Après, espère-t-elle, un premier coup de pioche dans deux ans. «Mais il faudra passer la prochaine étape, celle de l'enquête publique, prévient Emmanuel Guionnet. Elle va démarrer en principe en septembre et ça prendra bien encore deux ans.» Or les élus de l'organisme consulaire redoutent «des contestations, pendant l'enquête et même après», indique Xavier Desouche. «Alors que la question des réserves d'eau est absolument fondamentale et qu'il n'y a plus lieu de tergiverser», appuie-t-il. «Ce n'est pas quand on sera au bord de la catastrophe, qu'il n'y aura plus assez d'eau non seulement pour l'agriculture mais aussi pour la consommation courante, qu'il faudra se dire "si on avait su..."» insiste Franck Olivier.

À six mois des prochaines échéances électorales à la Chambre, le staff de Xavier Desouche veut remettre le dossier sur la table, quitte à jeter un pavé dans la mare en répétant à l'envi que le projet de l'Aume-Couture ne saurait, loin s'en faut, combler les besoins du département, du reste difficilement quantifiables tant il est vrai qu'ils évoluent, pour le monde agricole, suivant les rotations des cultures.

Lenteurs administratives et découragements

«Nous rappelons que quatre bassins voulaient faire des réserves de substitution en Charente et que seul celui de l'Aume-Couture est allé au bout de l'aventure», déplore Emmanuel Guionnet. «Les autres, comme d'ailleurs la plupart des agriculteurs qui auraient des projets d'irrigation, sont découragés par les lenteurs de l'administration», râle le président, reprenant des arguments «hélas» cent fois déversés.

«Beaucoup se disent que s'ils ont un projet, ils le verront aboutir au mieux dans quinze ans, poursuit-il. Dans ce contexte, quand des jeunes agriculteurs s'installent et qu'ils ont un projet autour de l'eau, il ne peut pas avoir abouti au bout de cinq ans. Or, à l'issue de ces cinq ans, ils seraient censés dégager au moins un Smic de leur activité. À défaut, ils devraient rendre leurs aides à l'installation. Comment voulez-vous qu'ils y parviennent?»

Pour la Chambre, qui se (re)dit très favorable à «une multiplicité de petits bassins», «on a perdu bien trop de temps» et le temps gâché, c'est de l'argent gaspillé. «Aujourd'hui, le mètre cube stocké demande un investissement de 6,50 € en moyenne, calcule Emmanuel Guionnet. Alors qu'en 2000, c'était entre 1 et 1,50 €. Sachant que c'est financé à 75 % par la collectivité, il faut bien se rendre compte de ce que ça fait sur un projet à 15 millions d'euros, comme celui de l'Aume-Couture.» À peu près 13 millions d'euros de plus.

Charente

Météo: de plus en plus chaud

30 °C aujourd'hui, 34 °C demain, 35 °C et plus vendredi, samedi et dimanche. Les températures vont monter doucement mais sûrement cette semaine en Charente pour atteindre leur pic ce week-end. Jusqu'à 38-39 °C sont attendus à Angoulême. Les nuits seront chaudes, le thermomètre devrait afficher plus de 20 °C. Si les prévisions se confirment, la vigilance orange canicule devrait s'étendre au Sud-Ouest en fin de semaine selon Météo-France.

Le monde à l'envers

Ça circule nickel dans la rue piétonnière...



Hier matin, on comptait jusqu'à une douzaine d'autos dans la rue Briand.

Photo M. B.

Cela fait maintenant huit mois que la borne du bas de la rue Aristide-Briand ne fonctionne plus. Toutes les voitures y ont accès depuis la place Beaulieu et elles ne s'en privent plus. L'information a circulé et hier encore, on pouvait compter une douzaine de voitures garées durant la matinée. Y compris celle d'un propriétaire d'immeuble mis en location, dont la berline stationne régulièrement sur les pavés. Et qui se plaint que «la rue se meurt car on n'y

accède pas en voiture».

La preuve que non: même les clients (re)commencent à faire leurs petites courses en auto, comme avant 2010. Pour l'heure, la Ville ne prévoit pas le remplacement de la borne installée en 2013. Interrogée au sujet de l'autre rue piétonnière du centre-ville (la rue d'Angoulême, tout aussi assaillie de voitures, lire *CL* du 5 mars), la municipalité avait estimé le coût d'un tel équipement à 60.000 euros.

... Mais plus personne ne passe dans la rue Grande

En haut de la rue Briand, autre étrangeté. La rue Grande, accessible aux voitures celle-là, est régulièrement bloquée le soir par le Bistro de Claude. Une barrière et un panneau sens interdit empêchent tout passage. «Ce n'est pas tout à fait légal, on en a conscience, avoue le patron Claude Vezin. On a la seule terrasse de Cognac à ne pas être protégée des voitures, alors quand elle est pleine je mets cette barrière. On a dû la piquer sur les quais, un jour où ils étaient bloqués».

William Blaise, maître d'hôtel au Bistro, assume également. «Il y a quelques jours, des jeunes sont passés à fond dans cette rue et ont frôlé une chaise. Je préfère ça [la barrière «pas tout à fait légale», NDLR] plutôt que de voir un accident.» «Un jour, on aura un gros problème ici», reprend Claude Vezin. Qui invite les gens du quartier à se signaler au restaurant pour qu'on leur ouvre la voie. C'est trop gentil !

M. B.

Deux motions, pas de censure

■ Un baroud d'honneur

■ Droite et gauche ont défendu hier, sans succès, deux motions de censure

■ Édouard Philippe les a accusées de viser les réformes voulues par Macron.

Comme attendu, droite et gauche ont défendu hier deux motions de censure ciblant Emmanuel Macron sur l'affaire Benalla. Cette double mise en cause de la responsabilité du gouvernement dans l'affaire de l'ex-collaborateur du président de la République, est une première sous le quinquennat. «Une alerte», selon le terme du patron du PS, Olivier Faure, symbolisée par le report à la rentrée de la révision constitutionnelle voulue par le chef de l'État. Sans surprise toutefois, seuls 143 députés ont voté la première motion LR, loin de la majorité requise des 289 voix. Insoumis et communistes l'ont votée, comme 11 non inscrits, dont Marine Le Pen, mais pas les socialistes. La seconde motion de gauche, pour laquelle socialistes, communistes et insoumis avaient surmonté leurs divisions afin d'obtenir les 58 signatures requises, a obtenu elle seulement 74 voix, LR ne la votant pas.

À la veille de la fin de la session extraordinaire, oppositions et majorité se sont livrées à de vives passes d'armes, avec huées et claquements de pupitres. Ce «scandale, c'est celui d'un chef de l'État qui a protégé, qui a privilégié un homme qui lui a rendu des services», «barbouze s'il en est», a d'abord tonné le patron du groupe LR Christian Jacob, pour qui cette affaire «laissera des traces politiques et morales pour le chef de l'État».

Pour la motion PS-LFI-PCF, le communiste André Chassaigne a enchaîné sur «l'affaire Macron-Benalla» qui «a permis de lever le voile sur la réalité de l'exercice du pouvoir par le Président» et «ouvert une plaie qui ne se refermera pas».

Et les différents orateurs d'oppositions de multiplier les attaques contre la «dérive monarchique» (Valérie Rabault, PS), faisant le lien avec le projet de réforme institutionnelle que tous combattent, «téléscopage significatif et remarquable» pour Jean-Luc Mélenchon.

Dans sa riposte d'une vingtaine de minutes, Édouard Philippe a déploré une «volonté d'atteindre» Emmanuel Macron et renvoyé le PS à sa lenteur à réagir sur l'affaire Cahuzac, et LR au refus de Nicolas Sarkozy d'une commission d'enquête sur les sondages de l'Élysée.

Sur l'affaire Benalla, «la démocratie a fonctionné» avec des enquêtes administrative, judiciaire et parlementaires, a-t-il martelé. Et, selon lui, «les faits ne permettent à personne d'évoquer je ne sais quelle milice parallèle».

Profitant de la tribune pour défendre son bilan de l'an I, le Premier ministre a estimé que «vos motions de censure ne sont rien d'autre que des motions de blocage» avec «l'espoir de ralentir le rythme de la transformation». «Nous ne ralentirons pas, nous ne lâcherons rien, nous irons jusqu'au bout de notre projet», a-t-il promis.

«Un avant et un après»

Les orateurs de la majorité ont renchéri, comme Richard Ferrand (LREM) «sur la braderie des postures, deux motions de censure pour le prix d'une». «Vous n'avez toujours pas accepté le sort des urnes de 2017», a jugé le président du groupe MoDem, Marc Fesneau.

Profitant du flottement d'une majorité sidérée et d'un exécutif longtemps mutique, droite et gauche coalisées avaient obtenu la création d'une commission d'enquête qui a implosé après quatre jours

Nous ne ralentirons pas, nous ne lâcherons rien, nous irons jusqu'au bout de notre projet.

d'auditions. Là où les oppositions ont vu une «obstruction» de la majorité, celle-ci a jugé «inutile» de poursuivre des auditions sur «des dérives individuelles».

La commission des Lois actera aujourd'hui ce désaccord lors d'une ultime réunion alors que celle du Sénat poursuivra ses travaux à la rentrée après avoir auditionné Christophe Castaner hier en tant que délégué général de La République en marche.

À l'issue de cette séance houleuse, des députés et collaborateurs de tous bords, ainsi que plusieurs membres du gouvernement dont Édouard Philippe, se sont retrouvés dans les jardins de l'Hôtel de Lassay, pour le traditionnel «pot de fin de session parlementaire», enterrant un moment la hache de guerre.

Cet après-midi



Estival

Temps ensoleillé et chaud mais sans excès. Malgré une hausse sensible, les températures sont encore d'un niveau supportable surtout en bord de mer, où l'on attend 22° à l'ouest des îles, et 24 à 26° sur les plages entre La Rochelle et Royan.

Jeu

Royan	16° / 32°
Cognac	17° / 36°
Angoulême	15° / 36°
Confolens	15° / 35°

Vendred

Royan	20° / 34°
Cognac	20° / 37°
Angoulême	19° / 38°
Confolens	18° / 37°

Samedi

Royan	22° / 36°
Cognac	22° / 38°
Angoulême	20° / 39°
Confolens	21° / 37°

Dimanche

Royan	22° / 36°
Cognac	22° / 38°
Angoulême	20° / 38°
Confolens	20° / 37°

Lundi

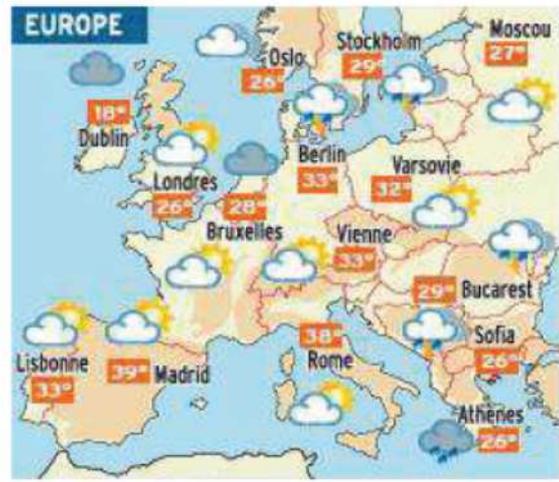
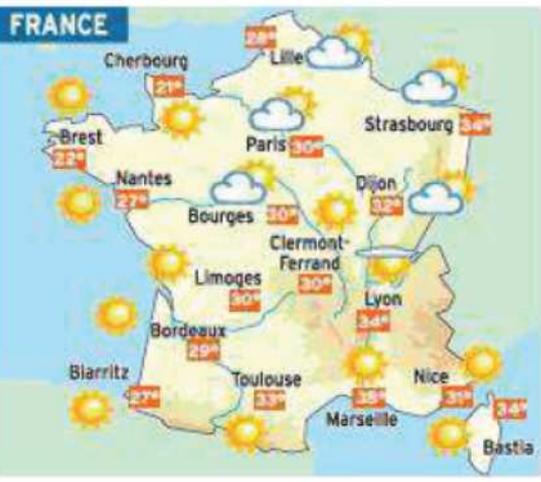
Royan	22° / 36°
Cognac	22° / 38°
Angoulême	20° / 39°
Confolens	20° / 38°

Mardi

Royan	21° / 34°
Cognac	21° / 36°
Angoulême	19° / 37°
Confolens	20° / 36°

HIER

	Mini	16h
Angoulême	17°	28°
Cognac	18°	29°
Ruffec	15°	27°
Confolens	16°	28°
Barbezieux	18°	29°
Bordeaux	19°	29°
La Rochelle	20°	23°
Royan	18°	26°
Poitiers	17°	26°
Limoges	17°	27°



LES MARÉES

	COEFFICIENTS 74 - 72			
	Pleine mer		Basse mer	
Royan	08h19	20h39	02h15	14h28
La Rochelle	07h49	20h12	02h11	14h26
Oléron	07h43	20h06	02h06	14h22
Arcachon	08h55	21h13	02h47	14h57

TEMPÉRATURES DU 01 AOÛT

	15 ANS		30 ANS		50 ANS	
	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Mini	Maxi
Angoulême	11°	31°	12°	33°	13°	25°
Cognac	14°	30°	14°	32°	15°	25°
La Rochelle	15°	27°	16°	28°	15°	23°
Niort	13°	30°	13°	31°	14°	25°
Poitiers	10°	30°	10°	31°	13°	24°

Deux motions pour rien

POLITIQUE Les deux motions présentées ont été rejetées par les députés. Fait inédit : celle de la droite a tout de même obtenu les voix communistes et insoumises

Comme prévu, les deux motions de censure ont été rejetées hier par les députés. Mais surprise, la première, celle de LR, a recueilli non seulement les voix du FN, mais aussi celles du Parti communiste et de la France insoumise, et obtenu 143 voix. La seconde, déposée par les trois groupes de gauche unis pour la première fois depuis longtemps n'a fait que le plein des voix de gauche, soit à peine plus d'une soixantaine.

L'exercice, inédit de cette double motion de censure avait montré ses limites, avant même le début de la séance. « Nous voterons la motion de gauche, si le PS vote la nôtre », indiquait Christian Jacob. Mais comme le PS, qui s'était déjà tordu le bras pour apporter ses signatures (indispensables) à la motion PC-France insoumise, n'allait pas en plus voter la motion de droite, la messe était dite avant même de commencer.

« Le clivage gauche-droite existe bien, rappelait son premier secrétaire Olivier Faure. Ensemble nous condamnons une dérive, mais nous ne préparons pas ensemble l'alternance ». D'ailleurs, pouvait-il y avoir quelque suspense, les groupes En Marche et Modem disposant à eux seuls d'une majorité de 70 sièges ?

Unis sur à peu près rien – comme Édouard Philippe ne devait pas manquer de le faire remarquer – les défenseurs des deux motions, le Républicain Christian Jacob et le communiste André Chassaigne, avaient en commun la volonté de mouiller Emmanuel Macron. Pour eux, l'affaire Benalla et une affaire « Benalla-Macron ». « Le gouvernement doit s'expliquer car il est responsable devant l'Assemblée nationale », a insisté le président du groupe LR. Tandis que Chassaigne rappelait que la motion de gauche visait aussi « une politique antisociale ». Un peu plus tard, un Jean-Luc Mélenchon grandiloquent s'exclamait : « nous n'avons pas fini de détrôner les monarques ».

Plaidoyer d'Édouard Philippe

En fait, le principal résultat de cette motion de censure aura été d'offrir une tribune à Édouard Philippe, plutôt discret depuis le début de l'affaire, si l'on excepte la séance des questions de la semaine dernière. Acclamé par une majorité debout (« godillots ! », « Playmobil ! », lançaient les oppositions), le Premier ministre a pourtant fait le service minimum. Il n'a pas manqué de

rappeler, dès le début de son (bref) discours, que « cette affaire est d'abord celle d'un collaborateur de l'Élysée qui est sorti de son rôle ». Et de ravalier celle-ci au rang de « faute individuelle, de compromissions insidieuses et de petits arrangements » entre amis. Et d'assurer, face à une opposition goguenarde, que « ce qui devait être fait l'a été ».

Ce qui intéressait surtout le Premier ministre – et c'était sans doute une stratégie concertée avec l'Élysée – était de dresser un bilan de ses quinze mois de gouvernement tout en renvoyant les oppositions à leurs contradictions. « Des oppositions de rencontre », ironisait-il dans la veine d'un De Gaulle qui pointait jadis « des gouvernements de rencontre ». Et de dérouler son anaphore : « Censurez-vous l'accord sur le zéro reste à charge, pour que les Français aient tous accès aux lunettes, aux soins dentaires et aux aides auditives ? Censurez-vous le dédoublement des classes de CP et de CE1 dans les zones défavorisées ? Voulez-vous censurer le nouveau plan d'action contre le terrorisme ? Censurez-vous la réforme de la SNCF, qui tétanisait tous les gouvernements depuis 20 ans ?... » Et Édouard Philippe, visiblement requinqué de promettre : « À la rentrée, nous n'avons pas l'intention de ralentir. Nous ne lâcherons rien. Nous irons jusqu'au bout de notre projet ».

Nouvelle vidéo, l'enquête élargie



Extrait de la vidéo du Jardin des Plantes. PHOTO AFP

AFFAIRE BENALLA L'enquête ouverte lundi concernant des violences commises le 1^{er} mai au jardin des Plantes à Paris a été élargie à d'autres faits présumés

L'enquête ouverte lundi concernant des violences commises le 1^{er} mai à Paris a été élargie à d'autres faits présumés, après la diffusion d'une nouvelle vidéo sur laquelle semblent apparaître Alexandre Benalla et Vincent Crase, a annoncé hier le parquet de Paris.

Dans cette nouvelle vidéo, dévoilée par France Info et Mediapart, deux hommes ressemblant au collaborateur de l'Élysée et au salarié du parti présidentiel LREM apparaissent en train d'interpeller un individu tandis que des CRS sont autour

d'eux. Selon les deux médias, ces images ont été tournées vers 17 heures, soit quelques heures avant les heurts de la place de la Contrescarpe, située à quelques centaines de mètres.

La nouvelle enquête ouverte lundi par le parquet découlait des plaintes de deux jeunes de 23 et 24 ans affirmant avoir été victimes d'une interpellation musclée au jardin des Plantes après avoir croisé Vincent Crase et Alexandre Benalla.

L'un des deux plaignants, une femme, avait tourné une vidéo, diffusée par « Libération » vendredi,

montrant une scène tendue mais confuse.

L'enquête a été ouverte pour « violences volontaires en réunion par personne dépositaire de l'autorité publique », « atteinte arbitraire à la liberté individuelle », « usurpation de signes réservés à l'autorité publique », « immixtion dans l'exercice d'une fonction publique », « dégradation volontaire d'un bien », en l'espèce d'une vidéo, et « introduction frauduleuse dans un système de traitement de données personnelles ».

Le gouvernement revoit sa copie sur la croissance

PRÉVISIONS Le ministre de l'Économie a annoncé hier que les 2 % prévus ne seront pas atteints

Après le trou d'air de la première partie de l'année, le gouvernement est contraint de réviser à la baisse ses prévisions de croissance pour 2018, sans fixer pour l'instant de nouveaux objectifs ni de pistes sur d'éventuelles économies budgétaires.

« Nous réviserons les prévisions de croissance pour 2018 » qui étaient de 2 %, a admis hier le ministre des Finances, Bruno Le Maire, interrogé sur BFM TV/RMC, après la publication vendredi des chiffres « décevants » de l'Insee pour le second trimestre avec une hausse d'à peine 0,2 % qui a confirmé la décélération de l'économie française depuis le début de l'année.

Plutôt autour de 1,5 %

Le ministre n'a pas pour autant donné de nouvelle prévision pour la croissance. « Elle sera communiquée à la rentrée lors de la présentation du budget », a précisé son entourage. « Le gouvernement n'avait pas le choix. Il était obligé de réviser à la baisse ses prévisions de croissance », a expliqué Philippe Waechter, économiste chez Natixis AM, qui table sur une hausse de seulement 1,5 % cette année.

Christopher Dembik, responsable de la recherche économique chez Saxo Banque, se montre légèrement plus optimiste, avec une prévision dans une fourchette de 1,6 à 1,7 %, convaincu lui aussi que l'objectif gouvernemental est « beaucoup trop ambitieux, impossible à tenir ».

Cette décélération sur la première partie de 2018 intervient après une année 2017 qui avait connu une croissance robuste de 2,2 % (2,3 % en données corrigées des



Bruno Le Maire a annoncé de nouvelles prévisions « à la rentrée lors de la présentation du budget ». ARCHIVES AFP

jours ouvrés), largement supérieure aux attentes.

Hausse du pétrole et de la CSG

Elle est essentiellement due à une consommation plombée par la hausse des prix du pétrole, qui rogne sur le pouvoir d'achat des Français, ainsi qu'à la fiscalité avec la hausse de la CSG et des taxes sur l'essence en début d'année, ont estimé les économistes.

La première réduction de la taxe d'habitation, en vue de sa suppression d'ici 2022 pour 80 % des Français ainsi que la deuxième phase de suppression des cotisations salariales en octobre pourraient relancer la consommation. Même si la baisse des cotisations arrivera tardivement pour donner une impulsion déterminante à la croissance en 2018.

MOULIDARS

Le viticulteur impliqué dans le trafic d'armes toujours incarcéré

En juin dernier, un viticulteur âgé de 50 ans et domicilié à Moulidars avait été interpellé dans le cadre d'une vaste opération policière pilotée par la Juridiction interrégionale spécialisée de Rennes. Des armes avaient été retrouvées chez ce Charentais, ainsi que de grosses sommes d'argent en liquide. Poursuivi pour des faits d'acquisition, détention et cession d'armes, il a été mis en examen et est actuellement toujours détenu à la maison d'arrêt d'Angoulême depuis la fin du mois de juin. La semaine dernière, il a effectué une demande de mise en liberté qui a été rejetée pour la seconde fois.

CHARENTE

Pics de chaleur : buvez beaucoup d'eau



Les autorités sanitaires relaient ces jours-ci de nombreux conseils pour résister aux pics de chaleur, en particulier auprès des personnes les plus fragiles. La liste est longue, il convient notamment d'éviter de circuler aux heures les plus chaudes et de boire beaucoup d'eau. PHOTO D. T.

Les licenciés du CCBB optent pour la liquidation

BASKET « Souhaitez-vous la poursuite de la procédure de redressement judiciaire afin de poursuivre l'activité du club ? » À la question couchée sur les bulletins de l'assemblée générale extraordinaire d'hier soir, les licenciés de plus de 18 ans du Cognac Basket ont répondu par la négative. À 50 voix contre cinq pour (trois blancs). Une décision qui scelle vraisemblablement le sort d'un club voué à la liquidation judiciaire. Alors que le président démissionnaire Laurent Coiteau et son avocat Olivier Gerard étaient parvenus à obtenir une procédure de redressement le mois dernier. La décision des licenciés a majoritairement été motivée par l'éventuelle création d'une nouvelle structure, permettant notamment aux jeunes basketteurs de reprendre leur activité sportive à la rentrée.

Les nouveaux gérants redonnent vie à l'Héritage

HÔTELLERIE

Emblématique du centre-ville, l'Héritage change de gérants et de décors

BENJAMIN PELSUY

Toutes fenêtres ouvertes, le bar de l'Héritage laisse de nouveau l'air et les passants entrer. Un trio a repris l'affaire il y a trois mois : Amaury Legrand, directeur d'hôtel, et le couple Isabelle et Marc Pérom, déjà propriétaire du François-1^{er}. Leur objectif est simple :

« Redonner vie à l'édifice. »

Cette histoire a commencé par un coup de cœur des Pérom, raconte Isabelle. « Il y a une vraie dimension historique dans cet hôtel. C'est le premier de Cognac. Au XVII^e siècle, il était le point de chute des négociants anglais. » Le couple se tourne vers Amaury Legrand pour s'associer avec eux. « Nous avons commencé à en discuter l'été dernier. » Le compromis de vente est trouvé en janvier avec les anciens propriétaires, les Jolivet, qui voulaient partir en retraite.

L'éternelle couleur verte

Arrivé récemment, le trio n'a pas eu le temps de faire des travaux. « Nous avons tout de suite embrayé avec la saison d'été. On a juste refait l'entrée. » L'Héritage est donc toujours dans son jus. Un jus de kiwi pourrait-on dire. Du bar aux couloirs, les murs sont verts. Le lustre qui trônait au-dessus de



Les travaux de rénovation de l'édifice devraient commencer à l'automne. PHOTO B. P.

l'escalier classé a disparu au profit d'une série de néons colorés. « Il y a beaucoup de travaux à effectuer pour remettre l'hôtel aux standards du marché. »

« Il y a beaucoup de travaux à effectuer pour remettre l'hôtel aux standards du marché »

« Nous avons la volonté de mon-

ter en gamme. Pour l'instant, nous sommes classés deux étoiles, on voudrait passer à trois voire quatre. Mais nous ne souhaitons surtout pas faire une copie du François-1^{er}. »

Retrouver la Belle Époque

« Le restaurant de l'hôtel ne devait pas rouvrir tout de suite, mais les clients l'ont réclamé », reconnaît Amaury Legrand. La Belle Époque était un haut lieu de la vie cognacaise il y a vingt ans. Isabelle Pérom voudrait y revenir. « On veut faire un restaurant un peu chic

avec un bar convivial. » Le nouveau chef, Maxence Jasica, leur a proposé une carte restreinte pour privilégier une cuisine de qualité. « Nous avons été emballés. » Le patio et sa fontaine ont repris des couleurs, un lieu agréable lors de forte chaleur. Du côté du bar, un barman pourrait être recruté prochainement.

À l'automne, les grands travaux vont commencer. L'hôtel se métamorphosera dans un style anglais. Mais toujours en gardant la ligne directrice de la Belle Époque qui marque la fin du XIX^e en France.

Une pizza chaude en trois minutes

RESTAURATION Un nouveau venu sur la ZAC Bellevue : un distributeur automatique de pizza

Installé entre l'aire de lavage de voitures et les champs, le distributeur La Pause beunaise semble un peu perdu. Son emplacement a pourtant été judicieusement étudié. Il est le seul service de restauration de la zone commerciale de Bellevue. Une situation dont espère tirer avantage son propriétaire Laurent Cogér. « Normalement, ce service tourne mieux le week-end. Mais avec toutes les personnes qui travaillent dans les alentours, la tendance va peut-être s'inverser. »

Laurent Cogér n'est pas un amateur. Il est déjà propriétaire d'une machine similaire à Archiac (17) et, surtout, il est le chef de la pizzeria de Pérignac (17). « Le premier distributeur, installé en 2015, tourne très bien et

ses ventes continuent de monter. » L'investissement pour un distributeur représente quand même une somme de 50 000 euros.

Faites le matin même

Le succès du système tient peut-être au fait que les pizzas sont cuisinées chaque matin à Pérignac. « Le distributeur est rechargé tous les jours. Grâce à une liaison Internet, je suis averti en temps réel de l'état des stocks. » Cette gestion est un casse-tête. La vente des pizzas est relativement imprévisible. De plus, elles ne peuvent se conserver que 96 heures dans la chambre froide du distributeur. Mais, même si La Pause beunaise n'est installée que depuis une semaine, elle semble déjà avoir trouvé ses clients. Natacha



La machine propose 11 pizzas en semaine et 13 le week-end. JB PELSY

l'a déjà essayé. « C'est pratique et les pizzas sont très bonnes. Ce qui me plaît surtout, c'est leur pâte fine. »

Reste à savoir si le système sera plus efficace qu'un pizzeria en ville. **B. P.**